1 – VIE DE L'ASSOCIATION Réunion « Loi Littoral » - 17-12-18

Cette réunion, animée par Maître Loïc PRIEUR, avocat spécialisé en Droit de l'Urbanisme à Brest, à

lestination des mairies littorales et estuariennes, a réuni près de 50 personnes.		
e document préservé aux adh	résenté est disponible sur le site de l'association http://www.amf22.asso.fr dans l'espaérents.	ace